

Bulletin municipal

ANNÉE 2019, N° 9

JANVIER 2019



Dans ce numéro

Le mot du Maire 2-3

La Vie communale

L'équipe municipale

Notre population 4

La JDC / Le Conciliateur 5

Travaux 2018 6

2018, en chiffres 7

L'école de Varennes 8-9

Clémence et le Téléthon 10

Le SIS 10

Rencontre 11

Cérémonies 12-13

De Cimetière en Mémoire ! 14

La Vie associative

Le Syndicat de Chasse 14

L'APE des 5 Villages 15

Le Comité des Fêtes 16-17

Varennes Générations 18-19

Les Services Communautaires

Édito CCLST 20

Commission Rivière et ENS 21

Le CIAS / Les MSAP 22

Le Logement / Les ALSH 23

Les Déchets ménagers 24-25

Environnement et Citoyenneté

La Mission Locale

L'Entraide Lochoise 26-27

La Croix Rouge

Biodiversité et Citoyenneté 28-29

« Ecophyto » 30

Guide du Citoyen de Varennes 31

Annuaire 32

Vœux du Maire

En ce début d'année 2019, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour vos familles et vos proches.

Que cette nouvelle année soit pour chacun de vous, source de joie et de réussite dans votre vie familiale, professionnelle, accompagnée de l'indispensable santé pour les concrétiser et en bénéficier pleinement.

Ayons une pensée pour les familles ayant perdu un être cher cette année.

Notre commune connaît une forte progression de sa population qui est passée en 12 ans de 223 habitants à 250 au premier janvier 2019. Nous scolarisons 22 élèves résidant à Varennes sur les 88 fréquentant le regroupement scolaire.

Ceci m'amène à vous annoncer la création d'une nouvelle classe d'ici la rentrée prochaine au sein de notre école. Elle accueillera les enfants de l'école de Ciran, tandis que l'école de Vou se rendra à Mouzay. Quelques travaux de plâtrerie et d'électricité pour transformer l'ancienne bibliothèque en classe, seront nécessaires et sont d'ores et déjà budgétés pour faire face à l'arrivée de ces nouveaux élèves ; par ailleurs une nouvelle chaudière très bien subventionnée a déjà été installée cet été.

Parmi les réalisations notables de cette année, nous avons poursuivi l'aménagement et la transformation du stade de football qui n'en avait plus que le nom et se transformait depuis quelques années en terrain de camping sauvage dont l'installation illicite et récurrente n'était pas sans poser problème. Nous y avons créé des terrains de pétanque, une aire de jeu pour les enfants, un parcours de santé et un espace pique-nique.*

Avec la volonté de protéger l'environnement et la nature, de limiter les dégâts de la crise écologique à notre propre échelle et donc par extension de mieux protéger nos habitants les travaux de reméandrage de l'Estrigueil ont été réalisés en collaboration avec la CCLST et la technicienne de rivière du bassin de L'Esves afin de lui redonner sa morphologie originelle et sera poursuivi sur plus de 2km.



Discours
de
Monsieur le Maire
à la cérémonie des
vœux 2019



Afin de sensibiliser aussi nos jeunes générations au développement durable, nous avons réuni en accord avec leur enseignante, les enfants de l'école autour d'un projet de plantation d'arbres dans la commune. Pour cette deuxième édition de la Journée internationale des forêts, nous avons encore pu bénéficier gratuitement de plants d'arbres d'une animation d'un garde forestier.

Il y a bien sûr les chantiers immédiatement visibles mais aussi les actions au quotidien : l'entretien de la commune, des bâtiments communaux, des routes, des chemins et j'en passe. S'ajoutent à cela les réunions dans les différentes instances, le respect du budget, le suivi des opérations en cours et la recherche de la meilleure réponse envisageable aux problèmes soulevés par nos administrés.

Face aux exigences accrues, aux contraintes budgétaires (même si en prenant l'ensemble des dotations, la baisse n'est pas significative) et aux tracasseries administratives, il faut savoir que les maires des communes rurales de moins de 500 habitants représentent 53,1% des maires et que sur ce nombre, 57,8% d'entre eux ont démissionné soit 550 démissions en 4 ans. C'est pourquoi je souhaite saluer en votre présence, les membres du Conseil Municipal pour leur travail sérieux et solidaire. Sans leur bonne humeur, leur exigence lors de la prise en charge tel ou tel dossier pour le mener à son terme, rien ne serait possible.

J'y associe bien évidemment le personnel communal, qui par son dévouement et ses compétences, participe activement à la réalisation de tous nos projets.

Je félicite toutes nos associations pour leur dynamisme : l'APE des 5 villages, Varennes Générations, le Comité des fêtes, notre école qui œuvrent tous et souvent de concert pour animer le village en vous proposant des événements de qualité.

Néanmoins Je soulignerai un point, on ne peut pas se contenter de compter sur les autres pour recréer le lien social, c'est l'affaire de tous et pas uniquement de la municipalité et d'un noyau de bonne volonté. Nous avons besoin de l'aide de tous, si petite soit-elle, Je vous invite à participer aux manifestations organisées et pourquoi pas en suggérer de nouvelles.

Toutes les occasions de se réunir, de se réjouir ou de s'instruire favorisent le dialogue, nous rapprochent, et nous éloignent de la morosité ambiante.

Votre Maire, Michel Dugrain

BULLETIN MUNICIPAL

VARENNES

n° 9 - Janvier 2019

Directeur de publication

Michel DUGRAIN

Comité de rédaction

Conseillers municipaux

Maquette - Photos

Mairie de Varennes

Impression

Imagidee

Merci à tous,

*La CCLST comme elle s'y était engagée, a financé et installé l'aire de petit passage pour les gens du voyage. Elle a acheté au Conseil général le terrain situé en haut de la piste cyclable, l'a doté d'un point d'eau, d'électricité et d'un assainissement autonome. Elle gère et entretient l'aire d'accueil en relation avec un gestionnaire privé, organisme financé solidairement par l'ensemble de la Communauté de Communes. Elle a recruté un nouvel agent, monsieur Tristan BERNARD au poste d'animateur de la politique des gens du voyage. De même le bureau communautaire a affirmé son souhait que chaque PLU déposé, soit en conformité avec la loi et donc que toutes les communes proposent des terrains (passage ou sédentarisation).

L'équipe municipale

Les Adjoints au Maire



Gérard SVAULT,
1er Adjoint



Julien DIACRE,
2nd Adjoint



M-Françoise SIVAULT



J-Claude DECHARNIA



Nathalie GAUTHIER



Julien JOUBERT



Jérôme SAINTAGNE



Stéphanie SAINTAGNE

Patois Tourangeau Qu'est-ce que ?

Réponses aux questions du B.M n° 8 Janvier 2018 :

- AFFIER** Rép. : planter ou semer avec une idée de réussite
- BERDASSER** Rép. : remuer quelque chose en faisant du bruit
- S'ÉCAFOUIR** Rép. : tomber lourdement sur le sol
- Une BENASSE** Rép. : petite propriété sans grande valeur
- Une MOULE à ZIGOUNE** Rép. : un sexe féminin
- Un MARCHAIS** Rép. : une grande mare

Le personnel communal



Éric FOURMOND Adjoint Technique
Charlotte COLIN Secrétaire de Mairie

Notre population



La commune compte
250 habitants au 1er janvier 2019

Subventions communales 2018

A.P.E. des 5 Villages	120 €
Coopérative scolaire OCCE	120 €
Souvenir Français	50 €
Syndicat de chasse	90 €
Union des A.F.N. Mouzay-Varennes	100 €
Comité des Fêtes de Varennes	360 €
Varennes Générations	320 €
AFM Téléthon - Grand Ligueillois	40 €
Les Restos du Cœur	40 €

Délibération n° D2018_13 du 6 mars 2018

Naissances

DESCHARLES
BRUSINI Anouk,
née le 18/03/2018

RAMEL Ellie,
née le 22/09/2018

PARCÉ Léon,
né le 01/12/2018

PACS

HENNEBICK Médéric et RAMEL Clémentine
conclu 05/03/2018

BIET Benoît et POUPINEAU Julie
conclu le 26/06/2018

CORBY Marine et FOUQUET Rémy
conclu le 19/07/2018

Décès

ROYER Armel, le 22/01/2018

BOSEK Dany, le 13/02/2018



Noces de Diamant

Huguette et Daniel, Van Gheluwe



Recensement

Journée Défense et Citoyenneté

Pour tout renseignement
veuillez contacter l'accueil de
la mairie ou le Centre du
service national d'ANGERS
(02.44.01.20.50 ou 20.60)

mail : csn-
angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr



**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

Dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire,
tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur
domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend
outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté
(JDC)

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la
Journée Défense et Citoyenneté.

Cette journée donne lieu à la **délivrance d'un certificat** qui est exigé pour présenter les
concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccala-
uréat, inscription en faculté...).

Patois Tourangeau *Qu'est-ce que ?*

Répond aux questions suivantes :

Une ASSEMBLÉE Rép. :
Un COLAS Rép. :
GRÂLER Rép. :
Une JAVELLE Rép. :
Une LICHERIE Rép. :
Faire MARIENNE Rép. :

Réponses dans le prochain municipal !



JUSTICE : La conciliation au service de vos litiges du quotidien...

Le règlement à l'amiable de vos litiges vaut mieux qu'un long procès
incertain, d'autant que ce service est gratuit.



La conciliation est un mode alternatif de règlement des conflits qui permet de trancher
rapidement, à l'amiable, un différend civil entre deux personnes, physiques ou morales.

Le Conciliateur de Justice :



→ Christian GAMBARI, le Conciliateur de justice du secteur reçoit en Mairie
de LIGUEIL sur rendez-vous.

→ Vous pouvez le joindre par mail : christian.gambari@conciliateurdejustice.fr
ou par téléphone au 06.26.34.40.61

Nommé par le Président de la Cour d'Appel d'Orléans, il a pour mission de régler
à l'amiable les conflits, les litiges entre les particuliers, les entreprises ou les
artisans, tels que les troubles de voisinage, les impayés, les malfaçons, les litiges de la consommation,
les problèmes locatifs etc... à l'exception des litiges de la famille et ceux avec l'administration (ces
derniers concernent le Délégué du Défenseur des Droits).

L'aménagement d'espaces d'activités de loisirs

Travaux 2018

Faisant suite au projet déposé l'année dernière, de nouvelles subventions ont été obtenues, toujours grâce à l'énergie et la compétence de notre secrétaire de mairie Charlotte Colin (non, non nous n'en avons pas changé et nous félicitons la jeune mariée et son époux).

Ainsi, les travaux qui ont été engagés en 2018 ont été subventionnés à 76 %, le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire (FDSR) pour 5 347,00 €, la Préfecture d'Indre-et-Loire (DETR) pour 5 577,30 € et via la CCLST (CRST 2018) pour 7 065,00 €.

Fin octobre, l'entreprise locale Gabriel Paysage, choisie suite à appel d'offre, a donc œuvré pour mettre en place ces différents espaces de loisirs.

Les travaux concernaient :

- L'aménagement de l'ancien espace du stade qui a été divisé en plusieurs zones (deux terrains de pétanque, une aire de jeux pour les enfants avec une balançoire, un toboggan, un jeu à ressort, une araignée (structure à grimper), une table de ping-pong, un filet de volley-ball)
- L'aménagement de l'espace entre la Dg6 et l'Estrigueuil avec un parcours de santé constitué de 9 agrès,
- L'aménagement d'un espace pique-nique à proximité des parkings et du bâtiment vestiaire-buvette,
- Et enfin, un cheminement, en barrières de bois d'accès à l'étang, qui suit le bornage de propriété effectué cet été.

Afin que ces nouveaux espaces restent propres et accueillants, des bancs et poubelles ont été installés.

Nous espérons que ces nouveaux lieux d'activités très diverses seront pour vous tous l'occasion de vous retrouver en famille et entre amis et que, dès les beaux jours revenus, le bourg sera votre nouveau lieu de rendez-vous.

En projet pour 2019, la dernière partie de l'aménagement du bourg :

- l'embellissement du lavoir (dont la toiture a déjà été nettoyée par notre employé communal Eric (plus connu sous le surnom de "Plume") et du vestiaire-buvette (rafraîchissement, peinture et végétalisation),
- la création d'un jardin collectif.

Nous vous remercions pour votre bienveillance

Le conseil municipal



Terrains de pétanque



Aire de jeux



Aire de jeux



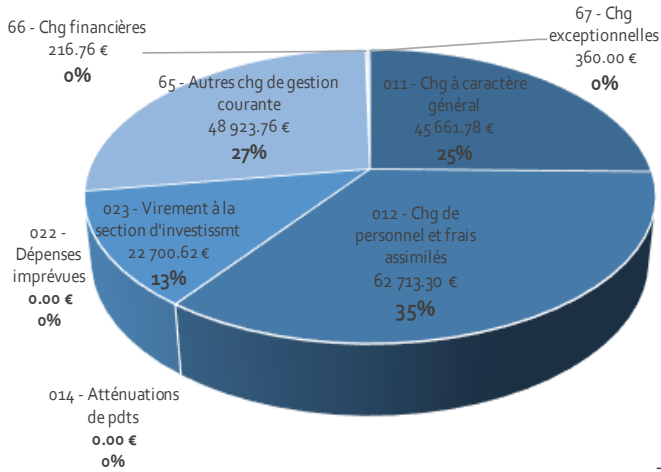
Parcours sportif - 9 agrès



Parcours sportif - 9 agrès



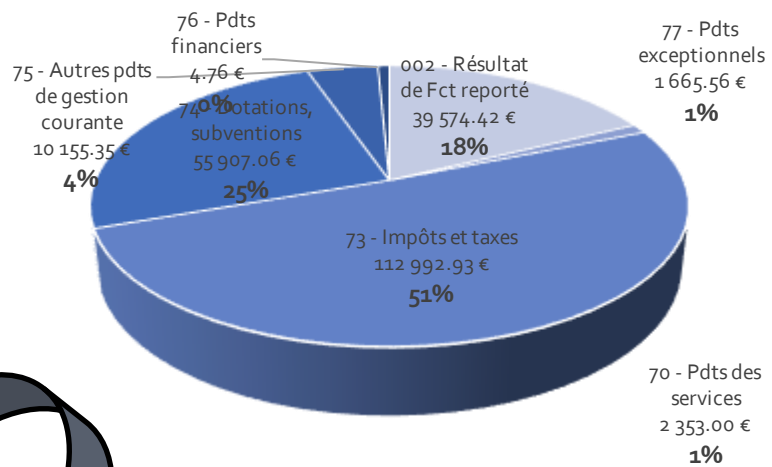
2018, en chiffres



Dépenses

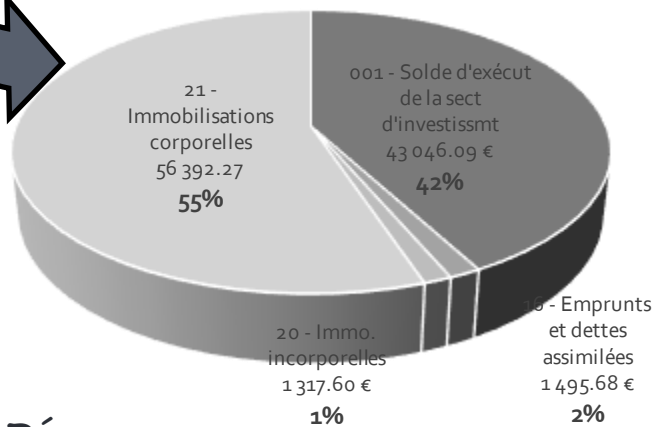
Section de FONCTIONNEMENT

Recettes

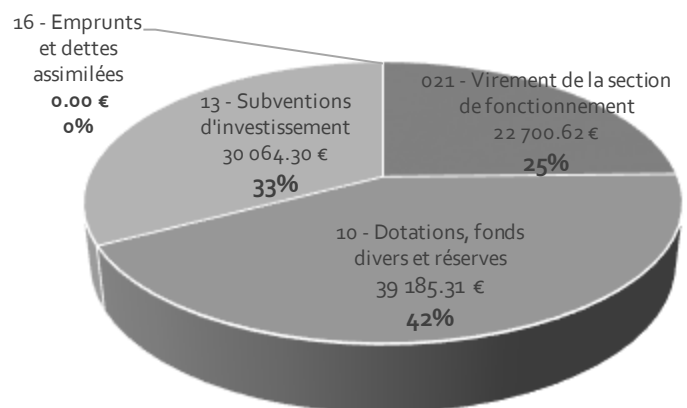


Section D'INVESTISSEMENT

Recettes



Dépenses



Détail des Opérations 2018 (TTC)

Bornage Chemin Plan d'eau	852,00 €
168 - Remorque	1 978,80 €
169 - Voirie 2018	7 074,99 €
170 - Economies énergies (Chaudière école)	18 228,00 €
172 - Aménagement Jardin Public	28 258,48 €

Détail des subventions reçues (HT)

CRST 2018 via la CCLST	7 065,00 €
DETR 2018 Préfecture d'Indre & Loire	5 577,30 €
FDSR 2018 Conseil Départemental 37	5 347,00 €
CEE / TEPCV 2018 via la CCLST	12 075,00 €

La forêt de Loches

Nous sommes allés en forêt de Loches le 29 mai 2018.
Un garde forestier nous a expliqué son métier j'ai trouvé ça très intéressant;

J'ai appris qu'un cerf a des bois, et aussi des cors, c'est impressionnant, un cerf peut avoir 10 cors sur un seul bois.

Nous y sommes allés avec l'association Varennes Génération, le cantonnier de Varennes, la maîtresse et les élèves.

Puis, nous avons appris à reconnaître les différentes essences, par exemple le hêtre a l'écorce lisse... ça fait du bien de le toucher; alors que le chêne lui a l'écorce ridée et rugueuse.
Nous avons mangé sous un kiosque, toujours avec le sourire en se racontant des blagues. Après avoir mangé nous avons fait des jeux rigolos.

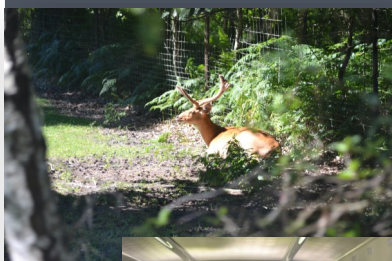
Enfin, nous avons fait le tour de l'étang avec Mathias ; on a tous les deux attiré une grosse carpe. Nous avons aussi appris que la perche « arc-en-ciel » et le poisson-chat sont des espèces nuisibles.

Bref... c'était trop bien.



Arthur Katz

Le Mardi 26 Juin nous avons été à la Haute-Touche



Le trajet:

Le trajet a été un peu long je me suis endormie. Nous avons mis 1 heure à l'aller. Quand nous sommes arrivés, nous avons attendu que ça ouvre et que la maîtresse et le maître de Ciran paient. Nous avons fait un parcours du parc en bus. Dans le bus, tout le monde était debout pour regarder les animaux.

des lémuriens, des grenouilles, des pandas roux, des émeus, des lamas, des flamants roses, des hyènes, des porcs et pics, des singes, des wallabies, des guépards, etc ...

Mon avis sur les animaux:

les loups:

Nous les avons vus de près et ils sont trop beaux.

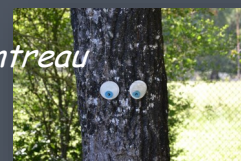
Les zèbres:

Nous les avons vus et ils nous ont montré leurs fesses.
Tous les animaux étaient magnifiques.

Les animaux:

Nous avons vu en bus des loups et des louveteaux, des daims, des cerfs, des biches, des sangliers, des bisons, des chevreuils, les autruches, des chevaux en liberté, des zèbres. Nous avons marché et nous avons vu des tigres, des cistudes,

Océane Contreau





L'école de Varennes

La plantation des arbres

Monsieur le Maire et la Maîtresse nous ont emmenés à la station d'épuration de Varennes pour y planter des arbres. Plume avait creusé les trous et nous, nous devons planter les arbres mais avant il fallait que nous choissions les arbres que nous devons planter. Moi j'ai choisi un arbre à fleurs et Océane aussi. J'ai pris l'arbre je l'ai posé dans le trou et j'ai rempli le trou de terre et tout le monde devait faire ça, c'était un peu difficile mais on a réussi. Puis, nous les avons arrosés. Nous avons fait plusieurs équipes : l'équipe des remplisseurs, l'équipe des arroseurs et l'équipe des relayers. Et on changeait d'équipes quand on avait fini notre tâche.

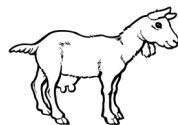
Malone Talon, classe de C.M.2



Sortie le long de l'Estrigueil

Nous avons marché et nous nous sommes arrêtés et la technicienne de rivière nous a parlé ensuite nous avons marché pour voir un cours d'eau (L'Estrigueil). Ensuite, nous sommes allés à la chèvrerie de Monsieur et Madame Moreau où nous avons mangé du fromage et après, nous avons pique-niqué au ruines de Saint Senoch. Maitresse nous a raconté deux histoires sur ce moine.

Après nous avons marché longtemps dans les champs pour voir un étang et ensuite nous sommes retournés à l'école.



La fromagerie Moreau

mardi 16 octobre

On a vu la technicienne de rivière ensuite nous sommes allés à la fromagerie Moreau. En redescendant nous nous sommes arrêtés aux ruines de Saint -Senoch pour pique-niquer et on a recherché la source de l'Estrigueil la rivière en bas du village de Varennes avec Monsieur Decharnia, le Président de Varennes génération.

Léa Nisseron
Pour le journal.



La classe de découverte à la neige

Je m'appelle Clément et je vais aller en classe de découverte, à Super Besse (en Auvergne) avec l'école de Varennes, du 21 au 26 janvier 2019. Cela a l'air d'être très bien, j'aimerai dormir avec Jules et le petit Matis. On va s'asseoir sur un traîneau qu'un chien va tirer et on va faire du ski.



- On a appris à lire une carte pour savoir où on va aller;
- on a regardé où se situe Super Besse;
- on a demandé de l'aide aux parents d'élèves et à la mairie de Varennes.
- on a calculé le prix du séjour.



Clément Métivier.



Clémence et le Téléthon

Rencontre du vendredi 7 décembre

Le Vendredi 7 Décembre il y a eu une randonnée cycliste pour le téléthon et elle s'est arrêtée à notre école.

Nous avons déjà préparé avant qu'ils n'arrivent, des petits biscuits, du jus d'orange, du café et du thé pour offrir aux randonneurs (nous avons bien envie d'y goûter mais maitresse nous a rappelé que c'était pour offrir ...) et nous avons décoré la salle Daniel Van Gheluwe.

L'arrivée de Clémence Pecqueur

Clémence est arrivée en fauteuil électrique, sa maladie s'appelle l'Ataxie de Friedrich.

Lya, Malone et Lenzo avaient préparé une interview.

Nous lui avons posé des questions avec un micro pour qu'elle nous réponde car elle a une petite voix, voici ce qu'on a appris sur elle :

Elle est née le 8 août 1999, elle a 19 ans et a une sœur jumelle, Clémence habite La Ville aux Dames, sa couleur préférée est le violet, elle aime les robes et les frites (comme nous !!). Son magasin préféré à Tours, c'est H&M.

Clémence est étudiante en biologie et se déplace en taxi pour aller à l'université, elle a aussi un chien (un golden retriever) pour l'aider dans sa vie quotidienne, il s'appelle Fly.

Vers la fin de matinée, les cyclistes sont repartis et nous, nous avons joué

à « un, deux, trois, soleil » avec Clémence sous le préau, nous avons beaucoup rigolé et elle aussi, nous pensons qu'elle a apprécié ce moment passé avec nous...

Comme nous partons en classe de neige en janvier, nous allons communiquer avec elle sur l'espace numérique de travail (espace sécurisé de l'E.N.) pour lui donner des nouvelles...

Malone, Lya,
Lenzo



Le S.I.S. (Syndicat Intercommunal Scolaire)

« VARENNES fait
partie d'un R.P.I.

(Regroupement

Pédagogique

Intercommunal)

regroupant les

communes de

CIRAN,

ESVES le M.

MOUZAY,

VARENNES,

VOU »

Le Syndicat Intercommunal
Scolaire est composé d'élus
de chaque commune et en
assure la gestion.

Les ÉCOLES :

MOUZAY : Petite et Moyenne
sections de
maternelle,

VOU : Grande section de ma-
ternelle et CP

CIRAN : CE1-CE2

VARENNES : CM1-CM2

La GARDERIE PERISCOLAIRE se
trouve à ESVES-LE-M.

Le service accueille les enfants de
la maternelle au CM2.

L'accueil des enfants a lieu de
7 h 00 à 8 h 45
et de
16 h 00 à 19 h 00.

Le siège du Syndicat se situe à la
Mairie de MOUZAY (1er étage)
Le secrétariat est ouvert le lundi,
mardi, jeudi et vendredi de 9h à
11h30 sauf vacances scolaires.

INSCRIPTIONS

ÉCOLES, GARDERIE,
CANTINE,
TRANSPORTS
SCOLAIRES
se font uniquement au
syndicat scolaire.

02.47.92.39.76
sis.mouzay@orange.fr

Rencontre avec un nouvel apiculteur à Varenes : Jérôme Saintagne

Pouvez-vous nous parler de votre vie personnelle ?
Ma femme s'appelle Stéphanie, j'ai deux garçons,
je suis marié depuis 2001.

Que faisiez vous avant ce changement dans votre vie?
Avant d'être apiculteur j'étais informaticien, j'ai choisi le métier d'apiculteur pour être
proche de la nature.

Jérôme explique ensuite aux enfants le fonctionnement d'une ruche et leur fait goûter di-
rectement du miel d'un cadre, les enfants se régalerent ...

Le miel

En moyenne, je récolte 35 KG de miel par ruches et j'ai 50 ruches, en 2016 c'était une mauvaise
année je n'ai récolté que 5 kg par ruche.

Les abeilles et les faux bourdons

Il y a une seule reine par ruche, s'il y en a plus d'une, elles se battent jusqu'à la mort d'une des deux.
Les mâles sont les faux bourdons et ils ne peuvent s'accoupler qu'une seule fois . Une reine pond pen-
dant 2 à 5 ans et elle pond 2000 œufs par jour. Les abeilles vivent 45 jours pendant la récolte.

Les différents miels

Il y a le tilleul, le tournesol, le colza, le châtaigner, l'acacia, le miel de forêt, le Sarazin.

Les ennemis des abeilles

Les frelons asiatiques mangent les abeilles, les virus, les pesticides, le varroa fait le plus de dégâts, cet
acarien est comme un vampire il suce le sang.



L'interview des élèves de l'école



Composition d'une ruche

le toit, l'isolant (plastique et planche), nourrisseur
(pour leur donner à manger l'hiver), corps (il contient 9 à
10 cadres pour que la reine pond et que les ouvrières élè-
vent les larves d'abeilles)

Les abeilles se mettent en grappe pour produire
de la chaleur en hiver et en été, elles agitent
leurs ailes pour ventiler la colonie .

Océane, Arthur et Clément

Ma première cérémonie du 11 novembre, en 2018

Bonjour je m'appelle Matis. Je suis en CM1. Quand la maîtresse m'a demandé si je voulais lire un texte pour le 11 novembre. J'ai réfléchi et j'ai dit oui. Je l'ai lu plusieurs fois à la maison. Le soir je me suis couché j'ai presque mal dormi. Et quand le jour arriva, j'étais stressé mais quand ce fut mon tour, je me suis rendu compte que tout allait

bien. Et après toutes les personnes ont applaudit même mon petit frère. Il y avait les porteurs de drapeaux, monsieur le maire de Varennes et madame le maire de Mouzay. Il y avait aussi les conseillers municipaux, les Anciens Combattants et des habitants de Varennes et Mouzay et bien sûr tous les parents des élèves qui lisaient des lettres.



Commémoration du 11 novembre



La classe de Varennes est allée à la commémoration du 11 novembre et les enfants ont lu des lettres. Aussi on a été au cimetière de Varennes.

Fait par Léa de CM1 à l'école de Varennes.

Dimanche 11 novembre

Bonjour, je m'appelle Lya et je vais vous dire ce qu'on a fait le 11 Novembre. Tout d'abord, nous sommes allés au cimetière avec les porteurs de drapeaux. Ensuite nous sommes rentrés à l'école, nous avons écouté le Maire et il a lu la plaque Roger Petitbon.

Nous avons fait une minute de silence en hommage aux morts de la guerre. Puis, nous avons lu des lettres de Poilus. Nous étions 11 à lire. Tout le monde avait peur surtout moi, je faisais tomber ma lettre et je bégayais en lisant. Les personnes pré-

sentes nous ont félicités et nous sommes allés nous désaltérer en buvant du jus de pomme dans la salle Daniel Van Gheluwe.



U. N. C. Section Mouzay-Varennes

(Union Nationale des Combattants)

*** La vie et les activités de notre section ***

Fidèles à nos habitudes, nous sommes présents à toutes les commémorations avec notre drapeau : Journée des Déportés, 8 mai, 11 novembre dans nos deux communes

Les évènements tragiques dans notre secteur 1940-1945 : Guche-Grolle à Dolus-le-Sec, Manthelan, La Blanchardière- Vou

Le 5 décembre, fin des évènements d'Afrique. Cette année à la Chapelle-Blanche, ils seront commémorés.

Le 12 mai a été organisé par le Département un voyage à Paris (3 cars) nous avons défilé à l'Arc de Triomphe, nous avons défilé avec 136 drapeaux et lors du défilé 1 280 drapeaux étaient représentés pour le centenaire.

Le 11 novembre dans nos communes

Varennes : Rassemblement au cimetière, dépôt de bouquets par les Maires des communes, Appel aux Morts, instant de silence, allocution puis visite de la stèle de André Renard, dépôt de bouquet, instant de silence ; visite de l'école, plaque Roger Petitbon, allocution, dépôt de bouquet, instant de silence.

Guerre 1914-1918 : les élèves de la classe de Varennes ont lu les lettres des soldats qui étaient au champ de bataille ; félicitations aux enfants ainsi qu'à la Directrice. Les personnes présentes étaient émues. Suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Mouzay : Rassemblement Place de la Mairie, lever des Couleurs, défilé au cimetière, dépôt de bouquets par les Maires, Appel aux Morts, instant de silence, allocution. Ensuite retour à la salle Paul Bernier où une exposition, des documents de la Grande Guerre étaient exposés. Les nombreuses personnes présentes étaient très intéressées ; félicitations aux personnes qui se sont dévouées pour ces expositions.

La journée s'est terminée par un vin d'honneur offert par la municipalité.

Merci aux Portes Drapeaux.

Merci pour toute l'aide apportée par nos deux communes.

Je ne terminerai pas sans avoir une pensée pour nos camarades disparus.

Les Camarades de la section,
Le Président,
Daniel VAN GHELUWE



Épisode n° 4



J-Claude
DECHARNIA



Gérard
SIVAULT,
1er Adjoint

1 – Cimetière

La procédure de relevage entamée le 27 octobre 2016 se poursuit, et ce, jusqu'au 27 octobre 2019. Trois tombes en déshérence sont fait l'objet d'une restauration soignée et seront par conséquent retirées de la procédure.

Dès novembre 2019 et la fin de la procédure de relevage, commencera l'implantation de l'espace cinéraire (voir BM n° 6 de juin 2016) dans le bas du carré C, côté sud.

Cinq tombes situées dans cet espace seront par conséquent relevées et la croix de procession (installée à une date inconnue en dépit de la loi de séparation de l'église et de l'état de 1905), sera déplacée dans le carré D, emplacement 11, libre. Ces travaux commenceront fin 2019.

L'objectif « zérophyto » à l'horizon 2020 (loi du 06/02/2014) est plus que jamais d'actualité. A ce titre, notre réflexion avance en partenariat avec le technicien en charge des pollutions diffuses de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, quant au choix du matériel et de la méthode les mieux adaptés, les plus efficaces et les moins onéreux pour entretenir le cimetière.

2 – Mémoire

Nos recherches complémentaires quant à rendre sa juste place mémorielle à la famille KLOTZ se poursuivent mais s'avèrent à ce jour infructueuses. Néanmoins, depuis deux années, et de notre propre initiative, nous rendons un hommage officiel à cette famille martyre lors de la Journée du Souvenir des Déportés fin avril, au même titre qu'à Roger PETITBON.



de Cimetière en Mémoire !

Le Syndicat de chasse



Est élu **Président** : M. Jean-Michel POITEVIN

Vice-Président : M. Michel BIDAULT

Trésorier : M. Thierry BLOND

Secrétaire : M. Fabien BIDAULT

Commissaires aux comptes :

M. Alain METIVIER et M. Guillaume MOREAU

Election du bureau - Réunion du 8 juillet 2018

Membres :

M. Daniel VAN GHELUWE

M. Michel MONTEL

M. Georges BIDEAU

M. Lionel POTIER

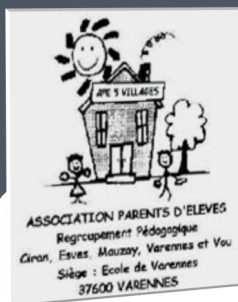
M. Nicolas LEMPESEUR

M. Jean-François EPAUD

M. Maurice DELAVEAU

Le Président,
Jean-Michel POITEVIN

06 32 42 20 39



L'A.P.E. des 5 Villages

(Ciran, Esves le Moutier, Mouzay, Varennes, Vou)

L'Association des Parents d'Elèves des 5 villages recommence une nouvelle année scolaire avec toujours les mêmes objectifs en tête. Nous souhaitons voir s'épanouir nos enfants dans le RPI. Tout ceci en ayant une cohésion à travers l'information, l'écoute et l'échange auprès des parents, des communes et de l'équipe enseignante. Hormis ce but, nous soutenons financièrement les écoles du RPI dans leurs projets d'écoles et dans l'acquisition de matériel.

Cette année, notre fierté est de voir partir les élèves de CM1/CM2 en classe de neige durant 6 jours à Super-Besse. Ce séjour met fin à leur cursus de primaire. Puis cette joie pour les autres élèves de participer aux diverses sorties comme la sortie de fin d'année.

Quoi de plus satisfaisant de voir la bonne humeur, les sourires sur les visages de ces enfants lors de ces manifestations ?

Agenda pour l'année 2018-2019

De nombreuses actions ont été réalisées en début d'année scolaire :

- Vente de brioches vendéennes
- Vente de chocolats et de sapins de Noël
- Vente de calendriers 2019
- Soutien financier pour le voyage scolaire de 6 jours pour l'école de Varennes à Super-Besse en janvier 2019
- Soutien financier pour les autres écoles (Mouzay, Vou, Ciran)
- Participation aux marchés de Noël à Mouzay et Varennes

Pour 2019, nous envisageons

- Une soirée jeux courant mars 2019
- Vente de fleurs au printemps
- Vente de brioches en mars
- Collaboration avec les enseignants pour la réalisation de dessins des enfants sur un support (dessous de plat) pour la fête des mères/pères
- Fête des écoles le 30 juin 2019 à Varennes



Toutes ces manifestations ont lieu grâce aux bénévoles et aux membres de l'APE.



Le bureau pour l'année scolaire 2018-2019

Présidente

Mme MICHELET Evelyne

Vice-présidente

Mme DIACRE Jeanne-Marie

Trésorière

Mme SALMON Stéphanie

Vice-trésorière

Mme DESACHE Aurélie

Secrétaire

Mme PICHON Isabelle

Vice-secrétaire

Mme LAHOREAU Karine

Contact : ape5villages37@gmail.com

Nous tenons à remercier l'ensemble des mairies du RPI pour leur soutien (mise à disposition de salle, subventions, matériel...) ainsi que tous les parents et habitants qui nous ont soutenus par leur présence et/ou leur participation à nos différentes actions.

Nous sommes ouvertes aux coups de mains, à la venue de nouvelles personnes et de nouvelles idées donc n'hésitez pas à nous contacter et à venir nous rencontrer lors de nos prochaines réunions.

Pour conclure, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2019.

Retour sur les manifestations 2018 organisées par le Comité des fêtes



Dimanche 28 janvier

3ème édition

Concours de Belote

Un succès grandissant pour ce tournoi qui a vu près de 70 participants s'affronter dans la salle D. Van Gheluwe.

Chacun est reparti avec un lot dont 5kg de viande pour le vainqueur.

Dimanche 8 Avril

3ème Randonnée

VTT / pédestres

autour de Varennes

Les 130 marcheurs et VTTistes ont pu parcourir les 2 parcours pédestres et 3 VTT sous un temps clément même si certains chemins rendus gras par quelques pluies les jours précédents ont donné du fil à retordre aux plus courageux.

La manifestation s'est terminée dans la bonne humeur autour des barbecues et de la buvette.

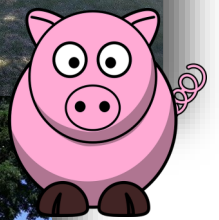
Samedi 30 Juin

La Foire au boudin

Comme chaque année, la Foire au boudin a battu son plein. La brocante a été organisée autour des nouveaux aménagements du jardin public agrémentés d'un parcours gonflable géant pour les plus jeunes. Merci à tous les exposants qui ont bravé la chaleur! Sous un soleil de plomb, l'après-midi a été ponctuée par la retransmission du match de Coupe du Monde France-Argentine (4-2). Bravo à nos champions du Monde!!

Comme à l'habitude la restauration a été assurée midi et soir en partenariat avec les membres de Varennes Générations qui ont préparé un excellent dessert de fruits frais.

La soirée a commencé par un Karaoké suivie du traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité et une soirée dansante.



Dimanche 2 septembre,

le repas

des Varennais

Comme nous le proposons avant chaque rentrée scolaire, un pique-nique a été organisé autour de la portion reméandree de la rivière, près du lavoir. Un agréable moment de partage de victuailles et de bonne humeur pour redémarrer après la période de congés estivale.

Programme 2019 :

L'Assemblée générale du
12 décembre 2018 avait pour objectif
l'élection du nouveau bureau.

Merci à toutes les personnes présentes
qui ont élu :

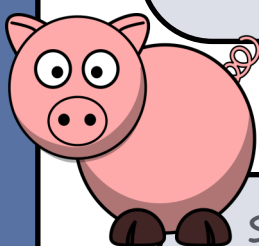
Président : Julien JOUBERT

Vice-Présidente : Jeanne-Marie DIACRE

Secrétaire : Jérôme SAINTAGNE

Trésorier : Julien DIACRE

Vice-Trésorier : Kevin PRIEUR



Dimanche 27 janvier

à la salle Van Gheluwe

4ème édition

Concours de Belote

Inscriptions au 06 27 53 42 83

cdfvarences37@gmail.com

Samedi 6 juillet 2019

La Foire au Boudin



**Randonnées
Pédestres**

VTT



Cette année, les deux évènements se-
ront regroupés le même jour.

Dimanche 1er septembre

le repas

des Varennais



Haut les coeurs !

Appel à candidature !!!!

Le comité des fêtes a besoin de se renforcer et se renou-
veler afin de continuer l'organisation d'évènements dans
le village.

Nous lançons donc un **appel à candidature** pour ceux qui
souhaiterait le rejoindre en tant que membre ou tout sim-
plement pour aider le jour des manifestations.

Vous pouvez contacter le comité par mail à l'adresse
cdfvarences37@gmail.com

Nous comptons sur vous !!!

La commune dispose de mobilier, qu'elle peut prêter gratuitement aux habitants de la commune :
12 tables et 24 bancs Contactez la Mairie pour vos réservations (1 mois avant la date de l'évènement)
2 barnums 8 x 5 peuvent être loués, sous conditions. **Se rapprocher du Comité des Fêtes**

Comité des fêtes 1 place de la mairie 37600 VARENNES cdfvarences37@gmail.com

« VARENNES en 3D »

De la réunion-débat à l'action de terrain *
- Intergénérationnelle - Inter-Associative - Intercommunale

*** Retour sur images 2018 ***

Varennes Génération



ACTE III



BALADE DE PRINTEMPS

Mai 2018



en Forêt royale de Loches avec l'ONF
(site du Pas aux Anes)

(connaissance de la forêt)



JOURNÉE DECOUVERTE
DE LA RESERVE
ANIMALE

de la Haute-Touche à Obterre



avec CM1/CM2 de Varennes
et CE1/CE2 de Ciran

Juin 2018



BALADE D'AUTOMNE

(connaissance des Rivières, Milieux Aquatiques et
Espaces Naturels Sensibles)



Site de reméandrage de l'Estrigueuil à Varennes,
avec la technicienne de rivière de la CCLST



ACTE V

Septembre 2018



Tout ce qui crée du lien est nôtre

« VARENNES en 3D »

ACTE VII

Mai/Juin 2019

Avec les CM1/CM2 de Varennes
et CE1/CE2 de Ciran
Au musée de la Préhistoire du Gd Pressigny
En forêt communale de TOURS/PREUILLY

BALADE DE PRINTEMPS

« Au temps de Cro-Magnon »

ACTE VIII

Octobre 2019

Avec les CM1/CM2 de Varennes
En forêt domaniale de VERNEUIL/I
A la Laiterie / Fromagerie de VERNEUIL/I

BALADE d'AUTOMNE

« Connaissance des champignons »
(AOP SAINTE-MAURE et VALENCAY au menu)

« Les Avant-veillées de Varennes »

« Mieux vieillir ensemble »

Date à définir

- MARPA d'ORBIGNY
- Relais SEPIA à DESCARTES
- MARY-FLORE à LOCHES
- MSAP (Maison de Services au Public) de LIGUEIL

« Mieux choisir et moins subir sa fin de vie »

Date à définir

- Soins palliatifs - Directives anticipées - Personne de confiance ; Avec J.A.L.M.A.L.V (jusqu'à La Mort Accompagner La Vie)
- Fin de vie - Droit de Mourir ; Avec A.D.M.D. (Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité)

Le traditionnel

- Samedi 12 janvier 2019 Banquet de la Saint Eloi, avec le Relais de Varennes
- Samedi 2 février 2019 Assemblée Générale et Galette des Rois
- Lundi 11 mars 2019 Assemblée Générale Départementale à MONTLOUIS/L
- Mercredi 24 avril 2019 Gâteaux de Pâques
- Vendredi 24 mai 2019 Fête de l'Amitié GM/FT à PARCAY-MESLAY
- Juin 2019 Repas de Printemps
- Samedi 6 juillet 2019 Salade de fruits Foire au Boudin
- Octobre 2019 Repas d'Automne
- Mardi 22 octobre 2019 Spectacle à l'Espace MALRAUX de Joué
- Décembre 2019 Repas de Noël

Le Président, J-Claude DECHARNIA

VARENNES GÉNÉRATIONS
Courrier et contact :
4 rue du Lavoir 37600 VARENNES
Tél. : 06 30 02 81 57

Varennes Générations

Tout ce qui crée du bien est Génère



Communes et intercommunalité : agir ensemble pour le Sud Touraine !

Avec la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, les 67 maires du territoire se sont dotés de la bonne structure à la bonne échelle pour bâtir des politiques locales ambitieuses et mettre en œuvre les politiques nationales et européennes. L'intercommunalité forme, avec les communes dont elle émane, un bloc local solide pour assurer le développement et l'aménagement harmonieux de notre bassin de vie et pour servir au plus près ses habitants.

Espace de dialogue et d'actions

Ensemble, au sein de l'intercommunalité, les maires et l'ensemble des élus communautaires sont invités à dialoguer, à s'exprimer et à se positionner, en conseil communautaire, au sein de la conférence des maires ou de commissions thématiques, sur des grands enjeux qui engagent l'avenir du Sud Touraine. Je veux parler du climat, au premier chef, avec le lancement du Plan Climat Air Energie Territorial : un grand programme de développement durable pour lutter contre le changement climatique et assurer à notre territoire une croissance équilibrée, respectueuse des hommes et de l'environnement. Je veux parler également des futurs axes de développement et d'aménagement du territoire auxquels nous réfléchissons dans le cadre du Projet de Territoire et du Schéma de Cohérente Territorial (SCOT) qui définiront des orientations et des objectifs, pour les 15 prochaines années, en matière de développement économique, de déplacements, de logements, de préservation des espaces agricoles et naturels à l'échelle de l'intercommunalité et de ses 67 communes. La Communauté de Communes est donc l'échelon qui permet aux communes de se doter ensemble d'une vision à long terme tout en leur permettant, chacune, de s'illustrer dans des projets extrêmement concrets. C'est ensemble que l'on agit.

Solidarité et proximité

C'est ensemble encore que l'on peut exercer une solidarité locale indispensable pour un égal accès des citoyens aux services publics : accueils de loisirs, garde des enfants, collecte et traitement des déchets ménagers, production et distribution de l'eau potable, action sociale... autant de services que nous voulons proches des habitants et accessibles pour tous dans les mêmes conditions. C'est le sens du travail d'harmonisation de nos compétences à l'échelle du Sud Touraine que nous menons depuis la création de la Communauté de Communes il y a deux ans maintenant. C'est aussi le sens de notre organisation communautaire avec 5 Maisons de Services au Public à Loches, Ligueil, Descartes, au Grand-Pressigny et Preuilley-sur-Claise, véritables portes d'entrée vers les services publics et les services de Loches Sud Touraine. Sans compter l'ensemble des 180 agents communautaires répartis sur Montrésor, Loches, Ligueil, Descartes, Preuilley et sur tous les sites où la Communauté de Communes vous propose ses services.

Bâtir l'avenir localement et servir en proximité nos concitoyens, tels sont les très belles missions qui incombent au couple communes-intercommunalité.

Belles fêtes de fin d'année à tous !

Gérard Hénault,
Président de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine

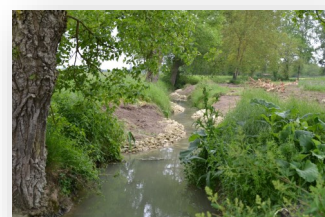


Édito C.C.L.S.T.

Reméandrage et Aménagement de l'Estrigueil

Comme annoncé dans le BM n° 8 page 17 janvier 2018, le reméandrage et réaménagement de l'Estrigueil a été réalisé dans les délais et conditions indiqués *

C'est une première si le bassin de l'Esves et c'est une réussite (le NR du 31 mai 2018 titrait même : « Reméandrage de l'Estrigueil : une première dans le département ») Pour mémoire, ces travaux ont été financés à 100 % par les financeurs habituels.



A suivre...



Un nouveau projet plus ambitieux a pris corps suite à la réunion du 25 juillet 2018 avec la technicienne de rivière de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, en charge du bassin de l'Esves. Ce projet porterait sur un linéaire de 2,300 kms depuis le Moulin de la Chaussée jusqu'à la Source du Mariton. Ces travaux morphologiques et hydrologiques d'une telle ampleur (les 4/5 du parcours de l'Estrigueil sur Varennes auxquels s'ajoutent 1,300 kms sur Ciran ce printemps) devraient permettre de rétablir une continuité écologique sur cette rivière particulièrement polluée et mal menée dès le milieu du siècle dernier (voir Biodiversité et Citoyenneté page de ce BM)

Un financement intégral par les financeurs habituels (Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Région Centre-Val de Loire, Département d'Indre-et-Loire et Communauté de Communes Loches Sud Touraine) de ces travaux est prévu (DIG du Bassin de l'Esves – Contrat 2017-2021)

Un avis favorable unanime a été émis par le Conseil Municipal de Varennes dans sa séance du 13 novembre 2018 dès l'instant que l'engagement des partenaires financiers est acté. Probabilité de début de ces travaux, automne 2019 ou printemps 2020.

Jean-Claude DECHARNIA



Loches Sud Touraine étend les compétences de son Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) à l'échelle de tout son territoire



Au 1er janvier 2019, les habitants des 67 communes membres de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine pourront accéder aux services proposés par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). Jusque-là, le CIAS intervenait sur les seules communes de l'ex Communauté de Communes Loches Développement. Deux ans après sa création, Loches Sud Touraine étend sa compétence « Action sociale » à l'ensemble de son territoire.

Pour vous accueillir et vous orienter, la Communauté de Communes s'appuie sur ses 5 Maisons de Services au Public*

(MSAP) qui travaillaient déjà en étroite collaboration avec le CIAS. Sur ces 5 lieux de ressources et d'information, un agent d'accueil vous accueillera et vous écoutera avant de vous orienter vers l'assistante sociale de secteur de la Maison Départementale de la Solidarité. Cette dernière instruira votre demande et pourra la transmettre éventuellement au CIAS, qui selon votre situation pourra vous attribuer un prêt, un secours financier et / ou alimentaire.

Si vous êtes sans domicile stable, vous pourrez aussi, auprès du CIAS, faire une demande de domiciliation pour recevoir et consulter votre courrier.

Vous pourrez enfin, via le CIAS, déposer une demande de logement sur le parc social.

Par ailleurs, le CIAS possède l'agrément Foyer de Jeune Travailleur. Il est donc le référent pour les jeunes de 16 à 30 ans en insertion professionnelle (stage emploi formation), dans leur recherche de logement sur le territoire. Le CIAS peut proposer des hébergements dans ses deux résidences sociales ou accompagner les jeunes dans leur recherche, via son réseau de partenaires.

Les mairies restent également votre interlocuteur privilégié pour tous renseignements

<https://www.lochessudtouraine.com/actions-sociales-missions/>



**Maison
de services
au public**

Tous les contacts sur
[https://
www.lochessudtouraine.com/carte-des-maisons-de-services-au-public/](https://www.lochessudtouraine.com/carte-des-maisons-de-services-au-public/)

LES MISSIONS DES MSAP

- * Accueillir et informer librement et gratuitement tous les habitants quels que soient leur statut ou leur profession.
- * Vous informer, vous conseiller, vous aider dans vos démarches administratives (aides et prestations sociales, emploi, législation du travail, formation, insertion, retraite, ect...)
- * Proposer des ateliers sur : Les documents administratifs, la recherche d'emploi, les économies d'énergie, la prévention santé...
- * Vous mettre en relation, vous fournir une information, vous aider à la constitution d'un dossier, étudier vos droits avec [la CAF](#), [La CPAM](#), [Pôle Emploi](#), [la Mission Locale](#), l'Entraide de la Touraine du Sud, Le Clic Sud Touraine, [le Conseil Départemental](#), [Le RSI](#), [Val Touraine Habitat](#), [l'Agence Locale de l'énergie](#), [la Fédération des particuliers employeurs](#).
- * Accueillir des permanences de la Trésorerie, du [CAUE](#), de [l'Entr'aide Ouvrière](#), de la PMI, de [Soliha](#).

**DEPUIS
QUE J'AI APPELÉ LE
02 47 91 93 28
J'AI LES SOLUTIONS
POUR AMÉLIORER
OU RÉNOVER
MON LOGEMENT.**

ILLUSTRATION : BÉCHERVAL.COM



**AMÉLIOREZ VOTRE LOGEMENT
AVEC LOCHES SUD TOURAINE !**

Conseils et aides financières
www.lochessudtouraine.com/logement

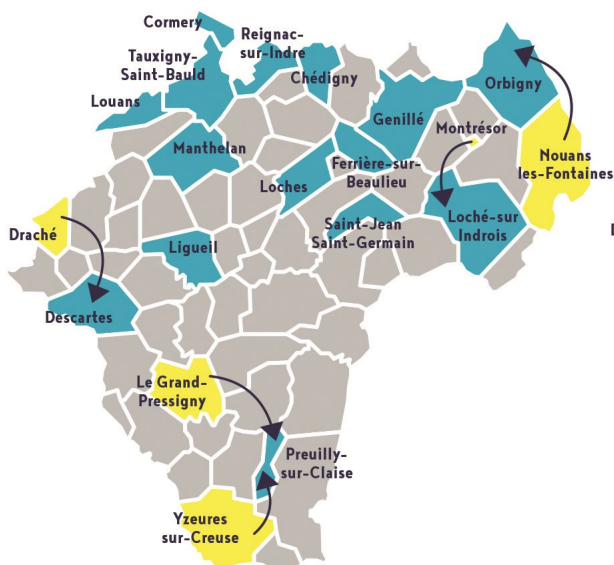


Le LOGEMENT

Les 15 accueils de loisirs (ALSH) du Sud Touraine accueillent les enfants de 3 à 11 ans les mercredis de 7h30 à 18h30. Pour les 8 ALSH qu'elle gère directement, la Communauté de Communes offre aux parents, depuis la rentrée, la possibilité d'inscrire leurs enfants à la journée ou à la demi-journée les mercredis. Par ailleurs, des péricentres sont mis en place pour déposer vos enfants le matin (entre 7h30 et 8h30) et les récupérer le soir (entre 17h30 et 18h30) dans votre commune ou une commune plus proche de chez vous. Loches Sud Touraine se charge de leur transport jusqu'à l'ALSH.

<https://www.lochessudtouraine.com/accueil-animations-3-18-ans-accueil/>

Les ALSH et leurs péricentres associés sur les journées du mercredi



Les ALSH et leurs péricentres associés pendant les vacances scolaires



Les A.L.S.H.

C.C.L.S.T. Service déchets ménagers
13 rue Carnot 37160 DESCARTES - 02 47 92 97 83 - dechets@lochessudtouraine.com

MES EMBALLAGES

En 2017, chaque habitant a jeté 19 kg d'emballages dans son sac jaune (et près de 21 kg dans son sac noir !)

Je les recycle

Les emballages sont collectés séparément dans un sac ou bac jaune. Ils sont ensuite triés à la main au centre de tri par des valoristes.

6,5 kilos de refus par habitant

15 bouteilles = 1 polaire ou 1 arrosoir

8 conserves = 1 casserole

700 canettes = 1 vélo

6 briques = 1 rouleau de papier WC

3 boîtes de céréales = 1 boîte à chaussures

Sur la chaîne de tri, les objets emboîtés ne peuvent plus être séparés. Des emballages vidés, non emboîtés, c'est parfait !

Seuls les emballages inclus dans les consignes de tri seront recyclés. Les autres sont classés en refus (barquettes, pots de yaourt...) et retournent avec les ordures ménagères, générant des coûts supplémentaires.

TRIEZ JUSTE CE QU'IL FAUT !

Je les réduis

Recyclez c'est bien, ne pas faire de déchet c'est mieux !

La chaîne du tri et du recyclage est aussi consommatrice de ressource et d'énergie.

RÉDUIRE SES EMBALLAGES EST POSSIBLE !

9 litres d'eau du robinet = 3 centimes*

LE SAVIEZ-VOUS ? L'eau en bouteille coûte beaucoup plus cher, principalement à cause des frais de transport, de l'emballage et de la publicité.

Préférez l'eau du robinet en carafe et la gourde en déplacement

Privilégiez l'achat en vrac pour vos produits frais, fruits et légumes, viandes et poissons

Apportez vos contenants chez vos commerçants

*équivalent d'un pack de 6 bouteilles d'eau source - www.eaufrance.fr

c'est tout simple !



Contactez-nous au 02 47 92 97 83 ou dechets@lochessudtouraine.com
Service Déchets Ménagers - Espace de la Chartre
21 bis avenue François Mitterrand - 37160 Descartes

www.lochessudtouraine.com

Les déchèteries du Sud Touraine
Tél. : 02 47 59 26 65

Bossay-sur-Claise

Les Fonds de Launay RD 105

1^{er} octobre - 31 mars : 9h-12h30 et 14h-17h

1^{er} avril - 30 septembre : 9h-12h30 et 14h-18h

Ouverte les lun après-midi, mar, jeu après-midi, vend matin et samedis

Descartes

ZI n°1 rue Pierre et Marie Curie

1^{er} octobre - 31 mars : 9h-12h30 et 14h-17h

1^{er} avril - 30 septembre : 9h-12h30 et 14h-18h

Ouverte les lun, merc, jeu ap, vend et sam

Genillé

ZA route de Montrésor

1^{er} octobre - 31 mars : 9h-12h30 et 14h-17h

1^{er} avril - 30 septembre : 9h-12h30 et 14h-18h

Ouverte les mar matin, jeu matin et sam ap

La Chapelle-Blanche

Route de Bournan

1^{er} octobre - 31 mars : 9h-12h30 et 14h-17h

1^{er} avril - 30 septembre : 9h-12h30 et 14h-18h

Ouverte les mar, jeu, vend et sam

Le Grand-Pressigny

Les Fronteaux

Rue des Bords de Claise

1^{er} octobre - 31 mars : 9h-12h30 et 14h-17h

1^{er} avril - 30 septembre : 9h-12h30 et 14h-18h

Ouverte les lun ap, merc, jeu ap et sam

Loches

Rue Georges Pompidou

1^{er} octobre - 31 mars : 9h-12h30 et 14h-17h

1^{er} avril - 30 septembre : 9h-12h30 et 14h-18h

Ouverte tous les jours

sauf le mardi matin et le dimanche

Nouans-les-Fontaines

ZA route des Dames de Touraine

1^{er} octobre - 31 mars : 9h-12h30 et 14h-17h

1^{er} avril - 30 septembre : 9h-12h30 et 14h-18h

Ouverte les merc matin et sam matin

Tauxigny

Node Park Touraine RD82

1^{er} octobre - 31 mars : 9h-12h30 et 14h-17h

1^{er} avril - 30 septembre : 9h-12h30 et 14h-18h

Ouverte les merc, vend et sam

L'accès en déchèterie est autorisé aux particuliers et professionnels demeurant sur le territoire. Les usagers peuvent se rendre dans l'une ou l'autre des 8 déchèteries. Les déchets et volumes acceptés sont précisés dans le règlement intérieur affiché dans chaque déchèterie et consultable sur www.lochessudtouraine.com rubrique déchets ménagers. Accès refusé 15 minutes avant la fermeture. Volume limité à 2m³/jour.

INFORMATION DÉCHETERIE :



A compter du 2 janvier 2019,
L'accès en déchèterie est obligatoire avec la carte



INSCRIPTION CARTE D'ACCES EN DECHETERIE

- soit par internet : sur le site www.lochessudtouraine.com rubrique déchets ménagers
- soit en mairie : en demandant le formulaire papier et en le retournant, accompagné d'un justificatif de domicile à Loches Sud Touraine 1 rue de la Couteauderie 37460 MONTRESOR

DELAI DE RECEPTION

Vous recevrez par voie postale votre carte
dès que possible

ACCUEIL EN DECHETERIE

En attendant votre carte, l'accès dans les déchèteries
n'est pas autorisé

Acheter des bacs roulants pour la collecte de vos déchets ménagers ainsi que des composteurs



**DES QUESTIONS
SUR VOS
DÉCHETS ?**

☎ 02 47 92 97 83

TRIEZ
juste ce qu'il faut

vidés,
non emballés,
c'est parfait !

et c'est tout !

POUR LE RESTE,
C'EST AU DOS QUE
ÇA SE PASSE !

COMPOSTEZ
tout ce que vous pouvez !

DANS LA CUISINE

DANS LE JARDIN

ASTUCE : jeter les tiges d'herbe, les fanes et compostes en petits morceaux.

Les petits organismes mangent et travaillent pour vous !



Mission Locale

La mission locale est au service de tous les jeunes, n'hésitez pas à nous contacter et à parler de nos services autour de vous.

Pour en savoir plus :
02 47 94 06 46

La MISSION
LOCALE
c'est aussi :

Pour les
ENTREPRISES
Un conseil VAE

La Mission Locale de la Touraine Côté sud accompagne les jeunes* de la CCLST dans leurs démarches d'insertion. Elle les aide :

A construire leur projet professionnel : connaissance des métiers, choix de formation. Des rencontres avec des salariés, des chefs d'entreprise, des visites d'entreprise, leur permettent de mieux connaître les emplois, les attentes, les contraintes, les compétences attendues, le potentiel de notre territoire. Des stages sont l'occasion de tester in situ un métier, de découvrir un environnement professionnel.

A accéder à la formation : les conseillers de la Mission Locale informent et conseillent les jeunes sur les formations accessibles et les orientent vers les organismes adéquats grâce à un fort partenariat

avec le Conseil Régional, l'Education nationale, les CFA,... Elle accompagne notamment les jeunes décrocheurs scolaires ou sans solution à la rentrée.

A accéder à l'emploi : La Mission Locale joue un rôle d'interface entre les jeunes et les entreprises. Elle favorise leur mise en relation. Elle transmet aux jeunes les offres susceptibles de leur convenir, les prépare à l'embauche. Si besoin, les conseillers font de la prospection ciblée pour trouver un emploi au jeune.

Tout au long de leur accompagnement les conseillers aident le (la) jeune à résoudre toutes les difficultés qui peuvent entraver son insertion : logement, mobilité,... tout en valorisant ses points forts.

En fonction des souhaits du (de la) jeune l'accompagnement de la Mission Locale est plus ou moins soutenu.

Garantie Jeunes est un dispositif financé par l'Etat et l'Europe (FSE) destiné à des jeunes n'étant ni en emploi ni en formation, sous conditions de ressources. Il ouvre droit à une allocation mensuelle de 484,82€ conditionnée par le respect de ses engagements par le jeune. C'est un accompagnement de 12 mois alternant des regroupements et des temps individuels.

La Mission Locale est présente sur tout le territoire de la CCLST. Les jeunes sont reçus soit au siège à Beaulieu lès Loches soit lors des permanences



Une association de proximité à votre service depuis 1987

L'ENTRAIDE LOCHOISE

⇒ **Facilite l'accès ou le retour à l'emploi des personnes en démarche active d'insertion. Nous proposons à toute personne en difficulté financière, sociale ou professionnelle des missions de travail de courte durée.**

⇒ **Facilite votre quotidien, assure vos recrutements, remplacements, pour un surcroît d'activité, une tâche exceptionnelle ou ponctuelle.**

L'ENTRAIDE LOCHOISE

23 rue des Bigotteaux

37600 LOCHES

contact@entraide-lochoise.net

www.entraide-lochoise.net

Horaires d'ouverture des bureaux :

Les lundi, mardi, jeudi de 9 h à 17 h

Le mercredi de 9 h à 12 h 30

Le vendredi de 9 h à 16 h 30

Croix Rouge Française



croix-rouge française

La Croix-Rouge, dans un souci humanitaire, vient au secours de la pauvreté. Sur le secteur de l'unité locale de la Haute Touraine, nous disposons de quatre pôles : Descartes, Le Grand-Pressigny, Ligueil et Preuilley sur Claise.

Avec l'aide des municipalités, notre infrastructure est à même de répondre aux besoins d'aide alimentaire de plus de 600 de nos concitoyens qui disposent de moins de 7 € par jour pour se nourrir. Avec les transferts de compétence la Communauté de Communes de Loches Sud Touraine va, désormais, nous accompagner dans cette mission.

La collecte de vêtements triés et revendus à petit prix nous permet de financer en partie nos autres actions sociales.

Nous attribuons des aides financières en fonction des demandes des travailleurs sociaux et de nos moyens matériels et humains.

Le secourisme, plutôt animé par les jeunes, participe à la vie associative de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine.

Formés à l'écoute et bienveillants, nous essayons d'accueillir au mieux ceux qui nous sollicitent.

Si vous partagez la philosophie de notre démarche, rejoignez-nous !

Équipe de Ligueil

- Accueil
- Écoute
- Orientation

VESTI-BOUTIQUE

1^{er} et 3^e samedi de 10h00 à 12h00 et sur rendez-vous.

2, rue Gambetta 37240 Ligueil

ÉPICERIE SOCIALE

Accès seulement sur dossier

2^e et 4^e vendredi de 10h00 à 12h00
Colis alimentaires d'urgence.
Tél. : 06 80 03 29 51

VISITES EN Ehpad

Adresse

Place de la mairie 37240 Ligueil
37240 Ligueil
Tél. : 02 47 59 53 98

NOS MISSIONS
Lutter contre la précarité,
la prise en charge de proximité,
accompagner les plus fragiles,...

Équipe de Descartes

- Accueil
- Écoute
- Orientation

VESTI-BOUTIQUE

2^e et 4^e mercredi de 14h00 à 17h00 et sur rendez-vous.
Box à côté du local.
Tél. : 09 61 20 11 87

ÉPICERIE SOCIALE

Accès seulement sur dossier

2^e et 4^e vendredi de 14h00 à 18h00
Colis alimentaires d'urgence.
Tél. : 06 35 56 26 05

VISITES EN Ehpad

PARTICIPATION AUX COLLECTES DE SANG

Tous les lundis de 14h00 à 17h00

Adresse

La Gare
37160 Descartes
Tél. : 02 47 92 49 93

Équipe du Grand-Pressigny

- Accueil
- Écoute
- Orientation

VESTI-BOUTIQUE

2^e samedi de 9h00 à 12h00 et sur rendez-vous.
Box à côté du local, à Barrou, et à Betz-le-Château

ÉPICERIE SOCIALE

Accès seulement sur dossier

2^e samedi de 9h00 à 12h00
Colis alimentaires d'urgence.
Tél. : 07 84 23 19 25

VISITES EN Ehpad

PARTICIPATION AUX COLLECTES DE SANG

Adresse

2, chemin des Roches
37350 Le Grand-Pressigny
Tél. : 02 47 59 00 39

Équipe de Preuilley-sur-Claise

- Accueil
- Écoute
- Orientation

VESTI-BOUTIQUE

Du lundi au vendredi de 10h00 à 11h00 et sur rendez-vous.
Box dans la cour de la MCJ, à la mairie de Bossay-sur-Claise et à côté du conteneur à verres à Charnizay.
Tél. : 09 65 01 56 28

ÉPICERIE SOCIALE

Accès seulement sur dossier

2^e et 4^e vendredi de 14h00 à 17h00
Colis alimentaires d'urgence.
Tél. : 06 25 35 06 62

VISITES EN Ehpad

PARTICIPATION AUX COLLECTES DE SANG

Adresse

15, rue saint Pierre
37290 Preuilley-sur-Claise
Tél. : 02 47 94 62 10

Jeunesse

Former et associer les adolescents à des projets de citoyenneté et de solidarité.

Urgence et secourisme

FORMATIONS

"Préparez-vous à être prêt!"

Prévention et Secours Civiques Niveau 1

Formation au baby sitting

Urgence pédiatrique

Urgence cardiaque-défibrillation

Initiation à la réduction des risques

Appeler le 06 67 93 14 30

POSTES DE SECOURS

Dispositif Prévisionnel de Secours pour les manifestations sportives et culturelles.

Appeler le 06 43 26 61 86

Courriel : dls.haute-touraine@croix-rouge.fr

SITUATION D'EXCEPTION

Mise en place d'un Centre d'Accueil des Impliqués, d'un Centre d'Hébergement d'Urgence,...

Création d'une équipe de réserve d'urgence.

Nous souhaiterions être présents dans chaque commune!

Appeler le 06 67 68 92 21

Votre délégation

Croix-Rouge de Haute Touraine

15, rue saint Pierre

37290 Preuilley-sur-Claise

Courriel : ul.hautetouraine@croix-rouge.fr

"Les missions sont nombreuses et variées. Nous trouverons ensemble celle qui vous convient."

ÉTANG COMMUNAL

Un espace naturel protégé pour la détente et le loisir

Désormais, l'accès au site est interdit aux véhicules à moteur (sauf secours et entretien) et à tous les animaux (hormis les chiens tenus en laisse) et par conséquent réservé exclusivement aux promeneurs, pêcheurs, pique-niqueurs. Le stationnement des véhicules s'effectue place de l'ancienne gare (devant la haie de thuyas)

Cet accès est maintenant balisé (après bornage) par des barrières de bois en limite de silo et de rivière.

L'étang, à l'origine un trou d'eau d'un hectare, creusé en 1982 / 83, va être progressivement « revégétalisé » par l'apport d'autres rivulaires (frênes, saules, aulnes) et des plantes aquatiques (roseaux, nénuphars) permettant d'établir des

zones de frai pour les poissons et de nidification pour les oiseaux (colvert, poules d'eau, sarcelles entre autres)

Ces différentes plantations vont par ailleurs permettre, côté silo et thuyas, de limiter l'érosion naturelle de la berge sous l'effet de vagues occasionnées par les vents dominants (phénomène de batillage)

Sous cet effet, nous perdons chaque année 20 à 40 cm de berge et si nous n'y remédions pas, le chemin d'accès vers la cabane ne serait plus dans 20 ans qu'un souvenir.

Par ailleurs la pêche (poissons blancs uniquement) demeure gratuite avec un permis de pêche obligatoire.

ESTRIQUEIL

Un retour progressif vers la morphologie originelle

Long de 9,800 km, son cours permanant commence désormais en dessous de la Ferme de la Bouctière, commune de Saint Senoch, par un parcours souterrain d'environ 200 mètres, busés.

Au début du siècle dernier, ce cours partait du Bois de Fretay, au-delà de la Fosse Laurestre, à la limite des communes de Loches et Saint Senoch. Puis il contournait les ruines actuelles de Saint Senoch, y recevait les eaux de la Fontaine, alimentait le Moulin avec une dérivation vers la pièce d'eau du Château avant de retrouver son lit actuel à l'angle du Sud Est de l'ancien terrain de foot.

Les différentes phases d'assèchement (plantations de peupliers, grands consommateurs d'eau) puis de drainage systématique des zones humides et enfin de remembrement de l'espace rural dans les années 70 / 80, ont entraîné la régression de ce cours d'eau ainsi que sa reconfiguration actuelle (voir carte ci-jointe) qui emprunte depuis la Fontaine des Maritons jusqu'à l'entrée de l'étang, l'ancien lit du ruisseau des Maritons. La Fontaine des ruines assurant désormais, et pour moitié de son débit, l'alimentation du bief du Moulin et de la pièce d'eau du Château et pour l'autre moitié se déversant dans l'Estrigueil.

Le nouvel Estrigueil est grossi par deux ruisseaux permanents :

Rive droite, le ruisseau de la Bourrelière – Source permanente en dessous de la Ferme de la Bourrelière, commune de Saint Senoch.

Rive gauche, le ruisseau de la Fontaine – Sources permanentes en dessous de la Bellaudière et du hameau de la Fontaine, commune de Saint Senoch.

Le retour de la morphologie originelle sur une partie du cours devrait intervenir progressivement (voir BM n° 8)

JARDIN PUBLIC

Une réussite municipale, environnementale et responsable

Cette nouvelle aire de jeux, détente, loisirs, pique-nique et pêche est le commencement d'une nouvelle ère pour une commune dynamique, refusant toute frilosité et morosité ambiante dans le respect de la biodiversité.

Que les initiateurs et réalisateurs soient salués comme il se doit ainsi que les dizaines de simples curieux, visiteurs, joueurs, pêcheurs qui ont investi les lieux depuis trois mois.

Aussi, a-t-on du mal à suivre la « logique » de ceux qui en 2014 au début de la mandature, s'insurgeaient de la fréquence des stationnements illicites sur ce site et qui maintenant considèrent que les aménagements réalisés « coûtent cher et ne servent à rien ».

Ils nous inscrivent pourtant dans les communes les plus créatrices et les actives de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine.

PEUPLIERS

Une déforestation maîtrisée et responsable

D'aucuns ont pu s'émouvoir de la quasi disparition des peupliers cultivars de l'espace communal et privé, craignant une détérioration de la biodiversité.

Qu'ils se rassurent, il n'en est rien. Ce processus s'inscrit dans le cadre d'une biodiversité plus responsable et par conséquent plus citoyenne.

Pour mémoire, dans les années 70 / 80, dans « l'heureux temps » d'un productivisme agricole intensif aggravé par l'arrachage des haies vives, l'assèchement des zones humides, l'utilisation mal contrôlée voire irresponsable d'herbicides et de pesticides, le redressement et l'effacement de certains cours d'eau avec suppression de la végétation originelle, des millions de peupliers de culture ont été plantés dans l'Hexagone dont plus de 6 000 dans le bassin de l'Esves (2 000 en bordure immédiate de rivière)

D'une croissance rapide, une trentaine d'années, dans un marché porteur, l'arbre de belle stature, convenablement élagué, était rentable et avait tout pour plaire dans un tel contexte. Il supplantera donc progressivement maintes prairies de fauche et de pâture ainsi que de

frênes, saules et aulnes en bord de rivière.

Quarante ans plus tard, l'arbre « miracle » est devenu, biodiversité oblige, un mal aimé. Non seulement le marché s'est effondré et les débouchés réduits mais il s'avère, selon des études récentes, qu'il nuit gravement à l'environnement. Ses pollens et ses graines particulièrement virulents, accentue les risques d'allergie ainsi que la quasi disparition dans notre région du peuplier noir (« *populus nigra* ») originel (voir page 16 du BM n° 8) Il est un vecteur de la progression du gui (et nous n'avons pas de druides !) Son enracinement traçant ne fixe pas les berges et il résiste mal aux vents tempétueux (les tempêtes de 1999 en ont brisés ou déracinés des millions). Grands consommateurs en eau, croissance rapide oblige (5 fois plus qu'un frêne) ses feuilles mortes encombrant et asphyxient les cours d'eau en se désagrégant très lentement.

Frênes, aulnes, saules, noisetiers, érables, aubépines retrouveront ainsi progressivement leur place sur les berges de l'Estrigueuil et en bordure de l'étang.

Pour conclure, un grand merci à tous les Varennaise(s) qui s'investissent bénévolement, et en toute discrétion à l'amélioration de la vie communale et du bien être de tous. Certains ont participé au reméandrage, d'autres à l'empoissonnement de l'étang, d'autres mettent à disposition leur matériel et donnent de leur temps sans compter. Cette aide amicale nous incite à poursuivre en encourageant celles et ceux qui s'en sentent l'envie, à nous donner un coup de main lorsque cela leur sera possible. Toute aide si minime soit elle sera la bienvenue.

www.jardiner-autrement.fr

**ZÉRO
PESTICIDE**

c'est **1000 FOIS MIEUX**
pour ma santé
et la planète



MON JARDIN
sans pesticides

Particuliers, jardiniers amateurs,

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides* évolue.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Cette interdiction, issue de la loi Labbé, concerne aussi les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.



Des solutions alternatives existent !

Un JARDIN NATUREL et équilibré est un jardin plus résistant.

Vous pouvez par exemple :

- planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol,
- cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels,
- utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs,
- favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage

pour protéger vos végétaux des bioagresseurs.

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

Retrouvez l'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sur le site :

www.jardiner-autrement.fr



Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être **rapportés en déchèterie ou en un point de collecte temporaire**, si possible dans leur emballage d'origine, afin de bénéficier d'une prise en charge et d'un traitement sécurisés, dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Il est donc important de ne pas les jeter à la poubelle ou dans les canalisations.

Trouvez la déchèterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site :

www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces...
Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

Guide du citoyen de Varennes

A toutes fins utiles, la municipalité de Varennes vous présente ce "Petit code de bonne conduite" destiné à vous sensibiliser sur les gênes que peuvent occasionner les bruits, feux, salissures, haies qui dépassent, stationnements incommodants et vitesses excessives.

Vivre en bon voisinage, c'est possible !

Si dialogue, bon sens et courtoisie sont les meilleurs moyens d'éviter que les choses s'enveniment, certaines règles de base doivent également être respectées...

Principe et fil conducteur Privilégier des solutions à l'amiable en encourageant les Varennais à communiquer entre eux de manière polie et respectueuse avant de recourir aux textes de loi ou faire appel aux Forces de l'ordre.

Le bruit Le bruit est considéré comme excessif (et donc sanctionnable) dès lors qu'il porte "atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité".

Les travaux de jardinage et de bricolage doivent être effectués à des horaires respectueux du repos des voisins. De nombreuses municipalités ont adopté les horaires suivants pour la réalisation de ces travaux : les jours ouvrés de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ; les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ; les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. Les aboiements des chiens, les propriétaires et gardiens sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour préserver la tranquillité du voisinage. Avant d'appeler le Maire ou la Gendarmerie, informez d'abord, de manière aimable et respectueuse, la personne responsable... qui ne sait peut-être pas que son chien aboie durant son absence.

Feux et odeurs "Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie". Il est interdit ! La valorisation des déchets végétaux, par compostage est à privilégier ou alors destination Déchetterie. La CCLST fournit des composteurs à partir de 15 € à réserver auprès de la Mairie.

Propreté Le plaisir de se promener dans les rues de sa commune, dépend pour beaucoup de la propreté des trottoirs de l'embellissement des maisons et des espaces verts. Quoi de plus déplaisant pour un riverain de voir son quartier, sa rue, sales et mal entretenus ! Un peu de civisme peut remédier à ce genre de désagréments.

Plantations - Taille des arbres et haies Les arbres et haies qui dépassent les limites de propriété, peuvent être sources de conflits et d'insécurité. En l'absence de règles locales particulières, ce sont celles du Code Civil qui s'appliquent : "tout arbre ou arbuste de moins de deux mètres doit être planté à au moins 50 cm de la propriété voisine. Pour une hauteur supérieure, il devra être planté, au minimum, à 2 m de cette limite".

Si les branches d'un arbre empiètent sur la propriété voisine, son propriétaire peut être contraint de les couper. En cas de non-respect de ces règles, le voisin peut exiger que les plantations soient taillées, voire arrachées, aux frais du contrevenant. Quant aux fruits qui poussent sur les branches surplombant le terrain du voisin, ils appartiennent au propriétaire de l'arbre. En revanche, s'ils tombent, ils peuvent être ramassés par ledit voisin.

Pour éviter tout désagrément, évaluer les distances avant de planter un arbre et prévoir sa croissance !

La sécurité Il est du devoir de tout citoyen d'entretenir les plantations qui longent les voies publiques et peuvent gêner les piétons et les véhicules, sources parfois d'accident par manque de visibilité ou d'obligation de marcher sur la chaussée. De même les conducteurs sont invités à respecter les piétons, nos chaussées étant étroites et nos fossés profonds. En ce qui concerne les terrains laissés en friches, veiller à leur entretien avant que la végétation ne devienne trop envahissante (risque d'incendie, prolifération d'animaux sauvages ou d'ambrosie).

Animaux domestiques Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues, sur les places, dans les parcs et jardins ou autres lieux publics. Il est interdit d'abandonner des animaux en quelque lieu que ce soit en dehors des refuges destinés à cet effet. Les chiens ne peuvent circuler en zone urbaine à moins d'être fermement et solidement tenus en laisse. Les chiens de toutes tailles, réputés mordeurs ou agressifs, doivent être muselés même lorsqu'ils sont tenus en laisse. Les propriétaires de chiens potentiellement dangereux (chiens d'attaque et chiens de garde et de défense) sont tenus de déclarer leur chien à la mairie de résidence depuis le 1er juillet 1999.

MAIRIE DE VARENNES

1 place de la Mairie
37600 VARENNES
Tél. / Fax : 02 47 59 04 32
mairie.de.varennnes-37@wanadoo.fr
www.mairie-varennnes37.fr

Le secrétariat de Mairie vous accueille,
Lundi et Jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h
Mardi, Vendredi de 8h à 12h
1er samedi du mois de 8h à 12h
Fermé le mercredi

Pour contacter le Maire
06 89 69 91 00

15
SAMU

17
POLICE

18
POMPIERS

112
APPEL URGENCE EUROPÉEN

02 41 48 21 21
CENTRE ANTI-POISON

École de Varennnes

Directrice : Karine DUGRAIN
13 Grande rue Roger Petitbon
Tél. : 02 47 59 48 27

Ouverture du plan d'eau de Varennnes

Samedi 27 avril 2019 à 8 h 00

Accès les mercredis, samedis, dimanches
et jours fériés, sur la journée

Permis pêche obligatoire, Pêche gratuite, Baignade interdite

Stationnement obligatoire à l'entrée du plan d'eau

ASSOCIATIONS

Syndicat de Chasse

Président : Jean-Michel POITEVIN
06 32 42 20 39

A.P.E. 5 Villages

Présidente : Evelyne MICHELET
ape5villages37@gmail.com

GÎTES

Moulin de la Chaussée
07 70 19 23 87

moulindechaussee@gmail.com

Varennnes Générations

Président : Jean-Claude DECHARNIA
02 47 92 32 95 / 06 30 02 81 57

Comité des Fêtes

Président : Julien JOUBERT
cdfvarennnes37@gmail.com

Crêne

06 03 60 17 84
logis.de.crene@orange.fr

ARTISANS et COMMERÇANTS

Carrières MORIN

4 La Rocherie 02 47 92 76 01

Le Relais de Varennnes, Restauration et traiteur

2 rue R. Petitbon 02 47 59 15 39

SARL Nicolas signalisation

1 Les Ratelleries 02 47 92 38 39

BIDAULT Michel, Electricité - Plomberie

1 Le Mazery 02 47 92 33 17

Élevage de chiens

2 La Rocherie 02 47 92 37 43

Taxis DELFORGES

La Martinière 02 47 91 57 07

GARREAU Frédéric, Menuiserie générale

14 rue R. Petitbon 02 47 92 55 41

BENNOIN Patrick, Maçonnerie

24 rue de la Pichaudière 02 47 59 23 09

Coopérative Agricole AGRIAL

1 impasse de la Gare 02 47 91 13 63

TOREAU Laurence

Service animalier à domicile
2 place des Iris 06 80 33 43 39

JARDIN DES BOIS M. DESCHARLES

Menuiserie atypique et authentique
5 pl. de la Mairie 06 83 51 21 64

BOUREAU Franck

Rénovation et Maçonnerie
6 rue R. Petitbon 06 08 55 57 28

CHAUMONT Claire

Assistante maternelle
6 rue de la Pichaudière
02 47 94 05 69 / 06 09 08 91 16

BRETONNEAU Stéphanie

Assistante maternelle
8 rue de la Pichaudière
02 47 19 04 51 / 06 31 59 32 49